

Mesures spécifiques covid-19

#Act4you

Suite à l'épidémie qui nous a touchés de plein fouet et pour limiter la propagation du virus. Retrouvez ci-dessous les différentes mesures mises en place sur les sites, Evolution 2 AquaRafting – Lac Léman, issues de notre réflexion ainsi que de « la charte du groupement des professionnels » de la Dranse et du ministère des sports.

Toutefois, nous avons la chance **d'évoluer dans un milieu outdoor et de pleine nature**. Nous nous devons **de limiter notre impact environnemental**. C'est pourquoi nos mesures prennent en considération cet objectif.

Rappel : En vous présentant sur nos sites, vous attestez ne pas présenter de symptômes du COVID-19 (fièvre, toux, perte de goût et odorat...).

De plus, **ces mesures peuvent être amenées à évoluer** à tout moment en fonction des recommandations gouvernementales et fédérales.

Accueil / Réservation

- Pas de changement de tarif en 2020.
- Privilégier le contact dématérialisé pour la réservation (mails, téléphones, service 7/7)
- Paiement dématérialisé (boutique en ligne / Vente à distance / paiement sans contact)
- Pas d'acompte pour les centres de vacances (si trésorerie faible).
- Assouplissement des règles de réservations et remboursement.
- Paiement par chèques vacances, espèces, chèques possibles avec procédure bannette (venir avec l'appoint si possible).
- Attestation natation à remplir au préalable (pas de stylo à disposition) + attestation sur l'honneur de ne pas présenter de symptôme du COVID-19
- Arrivée avec maillot sur soi.
- Venir avec masques en tissu pour les activités avec pour transport (à confirmer).
- Charte groupement et référentiel ministère mise en ligne.

Sur les bases de Thonon les Bains / Anthy sur Léman / Saint Gingolph

- Pas de gardiennage de valeur hors clefs de voiture.
- Désinfection très régulière banque accueil et caisses.
- Maximum 21 personnes pour activités eau vive (bus 49 places).
- Marquage au sol des distances (file attente location).
- Affichage gestes barrières, chartes.
- gel hydroalcoolique à disposition.
- Sens de circulation fléché.

- Pas de vestiaires exigus, changement extérieur, et aménagement d'espace de change collectif extérieur.
- Sanitaire (désinfection obligatoire entre chaque accueil / départ) fiche signature.
- Zone personnel interdite.

Activités

- limiter le croisement de personnes sur les sites (coordination structures / planning).
- Pour les activités avec transport, limiter à 10 km (1 pl / 2 + masque à confirmer).
- Raft : parcours avec arrivée Vongy uniquement (pas de retour navette).
- Hydrospeed : nouveau produit 1^{ère} séance surf (limitation contact guide/clients).
- Raft : 4-5 pers / guides (à confirmer), ou même famille (foyer).
- Pour stage : Attribution de matériel à la semaine.
- Matériel personnel autorisé (chaussons, combinaisons...) hors EPI (gilets et casques).

Retour activités

- Retour à pied favorisé pour activités rivière.
- Déséquipement + rinçage (néoprène + casques + gilet + pagaies) suivant protocole de double désinfection (bains + quarantaine).
- Photos exclusivement vente par e-commerce.